FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Centre – Val de Loire

BILAN POLE FORMATION

2022

En 2022, nous avons dispensé 17 sessions, ce qui représente 200h de formation. La plupart des formations dure 7h. Le nombre de formations est en hausse par rapport à 2021 où l'activité débutait. Les thématiques de formation se sont également diversifiées avec des Actions Collectives à destination au réseau des CIDFF de la région Centre Val de Loire, des formations en intra à destination d'une structure en particulier et enfin des formations en inter ou les structures et participant·es peuvent s'inscrire librement.

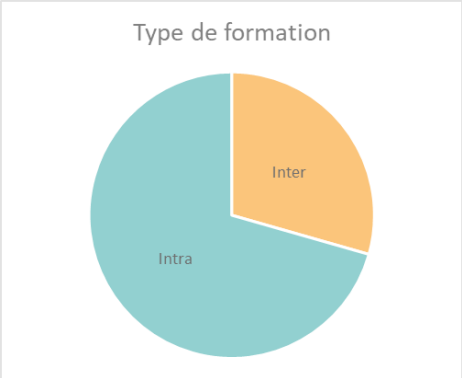

Le pôle formation compte désormais 15 formatrices.

Les formations à destination des professionnel·les externes à notre réseau (inter ou intra), sont toutes effectuées en binôme juriste-psychologue ou juriste-chargée de mission égalité, ce qui est apprécié des stagiaires.

- Les violences faites aux femmes et les violences intra familiales
- Violences dans les relations amoureuses
- Violences conjugales : comprendre, repérer et orienter
- Droit au séjour des étrangers et demande d'asile
- Genre et inégalités
- Enjeux de la relation d'aide techniques d'écoute et d'entretien
- Séparation de couple et droit international privé
- Diversifier les ressources associatives grâce aux partenariats privés
- Comprendre l'origine des inégalités - Niveau 1
- Comprendre l'origine des inégalités - Niveau 2

Sur 183 stagiaires, 159 ont effectivement participé à la formation et 24 ont été absents au cours de celle-ci. Dans la mesure du possible, les stagiaires absents se sont vus reproposer la formation.

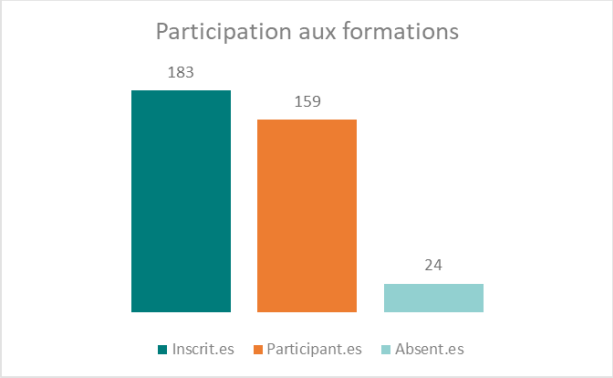

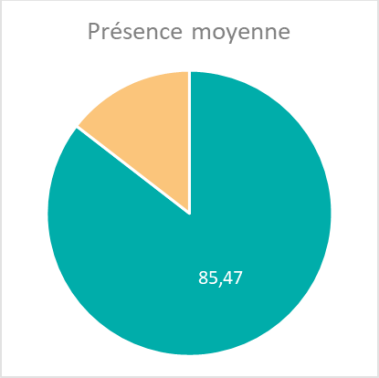

89% des personnes recommandent les formations auxquelles ils ont participé et la moyenne de satisfaction est de 83%. La satisfaction minimum est 53% de et la satisfaction maximum est de 95%. Les remarques qui ont été mises en avant par les stagiaires sont la bienveillance, la qualité des échanges, les variétés des activités. Les formations sont parfois jugées trop denses au regard de leur temporalité et nécessiteraient davantage de temps pour que les apprentissages puissent être développés et les temps d'échanges plus importants.

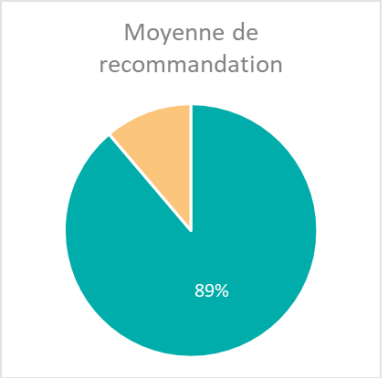

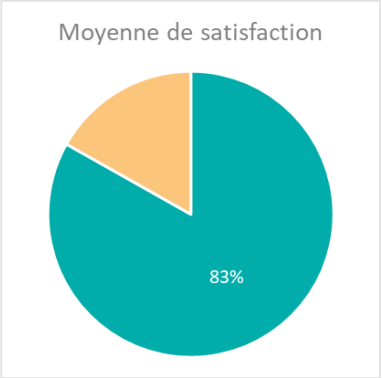

Du côté des formatrices, elles apprécient que les groupes soient participatifs et intéressés. Les conditions matérielles sont globalement bonnes. Le nombre de stagiaires a parfois été jugé trop important (14 et 17 stagiaires), ce qui a conduit à revoir le contenu du programme pédagogique en cours de formation.

D'après leur auto-positionnement sur les objectifs avant ou après la formation, les stagiaires estiment progresser d'environ 2 points sur 10 (moyenne d'auto-positionnement en amont : 5,7 / moyenne d'auto-positionnement en aval : 8/10)

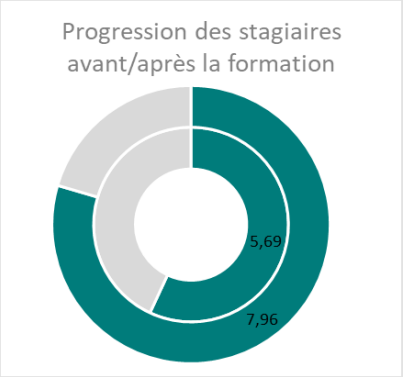

Il n'a pas été fait état de réclamation pour cette année 2022. Cependant nous avons des pistes d'améliorations pour 2023 :

- Nous allons privilégier des petits groupes (12/14 stagiaires maximum) afin de faciliter les échanges
- Pour les formations en intra, les stagiaires n'ont pas toujours eu les informations par leur structure. Nous proposerons donc de communiquer directement les éléments aux stagiaires (notamment, programme, modalités pratiques, contenus de formations…)
- Il y a un faible retour des commanditaires : certains ont exprimé le fait que la grille n'est pas adaptée dans la mesure où ils participent également à la formation.